

La dernière séance du séminaire « Donner corps au patrimoine » de l’OI Palabre s’intéressera aux corps défunts en tant qu’objets d’étude, de collection et de mémoire. Travailler sur ces corps, les conserver et en prendre soin suscite de vifs questionnements éthiques, techniques, juridiques, historiques et politiques, appelant de ce fait à une ouverture du dialogue entre disciplines.

Étudier. Les corps morts ne se limitent pas à de simples matières inertes et inanimées. Ils sont les témoins de notre passé, reflétant l’évolution des corps humains et non humains, de leur environnement et de leur mode de vie. Les techniques scientifiques de pointe actuelles sont mises au service de ces objets d’études pour en extraire des informations allant du macroscopique au nanométrique.

Conserver. Lorsqu’ils font partie de collections muséales, ces corps sont le plus souvent désignés par le syntagme « restes humains », renvoyant alors à une « représentativité de toutes les différentes variables et composantes de la mort que peuvent représenter les fragments, les traces, le cadavre, le squelette, les reliques, la dépouille ou les vestiges » (Fontanieu 2014). La conservation et la restauration de ces restes humains en vue de leur monstration font non seulement appel à un savoir-faire particulier mais impliquent également de mener une réflexion sur la place de ces objets au musée. L’adoption de la récente loi du 23 décembre 2023 souligne par ailleurs le caractère ambigu de la présence de certaines de ces dépouilles dans les collections.

Commémorer. Enfin, l’étude de ces corps morts est aussi de celle de leur traitement au sein des sociétés humaines. Plutôt que de les effacer complètement, les pratiques funéraires et de deuil tendent au contraire à alimenter leur souvenir et à les garder visibles, au moins symboliquement. L’importance politique des lieux de sépulture est décuplée, comme suite à des violences de masse, lorsqu’ils deviennent des lieux de mémoire (Nora 1984) et de commémoration (Gensburger et Lefranc 2017). Plus qu’un « voyeurisme du cadavre » (Vidal 2004), il s’agit alors de garder la preuve et d’entretenir le souvenir des exactions humaines.

09h30	Accueil des participants.
10h00	Accueil et introduction de la journée par l’équipe organisatrice.
10h05	Session 1. Discussion autour du chapitre « Les hiéroglyphes de lumière : de l’imagerie médicale à l’imaginaire du corps. » de David Le Breton (<i>Anthropologie du corps et modernité</i> , Quadrige, 2011). Introduite par Laure Cazals, doctorante en physique (ENS-Saclay, PPSM) et Flore Heinrich, doctorante en droit (ENS-Saclay, ISP).
11h00	Session 2. Commémorer : « Prouver le génocide des Tutsi. La patrimonialisation des restes humains au Rwanda » Rémi Korman - maître de conférences en histoire contemporaine à l’Université catholique de l’Ouest Discutant : Hamed Camara - docteur en droit public de l’Université Paris-Saclay
12h15	Déjeuner
13h30	Session 3. Étudier : « De l’imagerie biomédicale à la caractérisation d’objets patrimoniaux à base de tissus biologiques » Gaël Latour - enseignant-chercheur en physique à l’Université Paris-Saclay / Laboratoire d’Optique et Biosciences (CNRS, Inserm, Ecole Polytechnique, Institut Polytechnique de Paris). Discutant.e.
14h45	Session 4. Conserver : « Un corps sous tension : les enjeux patrimoniaux du chef kanak Ataï, un chef aux multiples visages». Christelle Patin - historienne des sciences au Centre Alexandre Koyré (EHESS). Discutante : Marie Cornu - juriste et directrice de recherche au CNRS, Institut des sciences sociales du politique, ENS Paris-Saclay.
16h00	Session 5. Ouverture : « Quand le vivant restaure l’écrit : biocodicologie et biofabrication au service du patrimoine ». Elodie Lévêque - maître de conférences en conservation-restauration des biens culturels, responsable de la section Arts Graphiques et Livres, laboratoire HiCSA, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Discutante : Clarisse Barbot - doctorante en design (ENS Saclay, Centre de recherche en design, PPSM).